

REUNION DE L'ASSEMBLEE DES MEMBRES DU VC LA REDOUTE 09 FEVRIER 2017

Présents : F. Abeels, G. Bastin, M. Bonivers, Ph. Botty, J. Brixhe, J-P. Broset, A. Bruwier, P. Corbay, R. Corbesier, F. Dedormaele, J. Decheneux, L. Donnay, F. Doppagne, J-L. Demoulin, M. Fabiani, R. Gengoux, F. Germain, T. Guesse, V. Hubin, M. Jonlet, J. Kalfa, T. Kalfa, B. Lagasse, F. Lecocq, D. Louette, A. Manguette, J-P. Mathieu, J-M. Montyne, G. Morgante, F. Noel, D. Petitjean, J. Piette, J-P. Requilé, E. Santin, A. Servais, M. Stouvenakers, A. Truyens, S. Undorf, J-L. Vidal

Excusés : R. Bossy, L. Corbesier, V. Denis, J. Fairon, Ch. France J. Malengreaux, J. Malengreaux, L. Rixhon, M. Valoir.

Le vice-président ouvre cette AG à 20h10.

1. Bilan des inscriptions saison 2017
Le trésorier informe que le club compte actuellement 72 membres.
2. Présentation du rapport du vérificateur aux comptes pour 2016
Le vérificateur aux comptes (Marc Stouvenakers) fait le bilan financier de l'année écoulée. Aucun problème n'a été détecté. L'assemblée approuve les comptes 2016 du VC La Redoute.
3. Désignation du vérificateur aux comptes pour 2017
Pierre Corbay se propose et est élu comme vérificateur des comptes pour l'année 2017.
4. Cartes et carnets de la FFBC
Le Vice-Président rappelle plusieurs points à propos des cartes et carnets de la fédération.
 - carnet FFBC: valable pour sorties FFBC, mettre la date, les kilomètres parcourus, numéro de code de la sortie et le cachet du club visité.
 - carnet des brevets à dénivelé : mettre la date, le kilométrage parcouru, le dénivelé et le cachet du club visité.
 - carnet des cyclo-côteurs : peu de membres du club y participent.
5. Présentation de la charte du club et modification du règlement du club
 - Le vice-président rappelle la modification du règlement en page 5. Cela concerne l'équipement. L'équipement qui date de 2013 (dernier design), avec ou sans la publicité. Il doit être porté pour que les sorties soient comptabilisées pour les challenges des redoutés. Le vice-président précise que la saison 2017 commencera pour le club le samedi 25 février par la Joseph Dejond.
 - Le vice-président rappelle quelques points importants de la charte. Il y a 5 groupes au VC La Redoute et on ne fera pas de sous-groupes. Dans un groupe, les cyclos doivent s'attendre surtout aux sommets des côtes. Il faut essayer de ne pas laisser un cyclo isolé à l'arrière.
 - On a 5 organisations sur une saison, y inclus la randonnée du président. On demande aux membres d'être présents à ces organisations. C'est important

afin d'assurer le succès des organisations qui contribuent à alimenter la caisse de notre club.

-Le vice-président encourage les membres à tenir une comptabilité de leurs sorties tout au cours de la saison.

-On demande aux membres qui participent aux sorties extérieures, de les payer. Le non paiement des sorties est très souvent détecté par les organisateurs et cela jette le discrédit sur le VC La Redoute. Le non-paiement des sorties extérieures est un manquement grave à la charte du club et cela pourrait conduire à une non-invitation à se ré-inscrire l'année suivante.

-Le steerit est accepté par le club mais pas encouragé. Pour un brevet à dénivelé, il faut faire la distance entière proposée par le club organisateur pour que celle-ci soit comptabilisée.

-Pour les sorties VTT, il n'y a pas de cachet. Le responsable de groupe fait parvenir les informations au président.

-Le vice-président rappelle que le programme du club va être finalisé et distribué. Cependant, des changements de dernière minute peuvent intervenir. C'est donc les informations contenues dans l'e-mail envoyé par le président tous les mardi qui comptent.

6. Postes de travail pour l'organisation du VTT Perce-Neige et la Joseph Dejond
Le vice-président donne la liste des postes de travail et les membres effectuent leur(s) choix.
7. Postes de travail de la Rik Verbrugge
Le vice-président donne la liste des postes de travail et les membres effectuent leur(s) choix.
8. Appel à candidature pour les postes de responsables du groupe blanc et du groupe VTT
Jean-Pol Mathieu est élu pour le groupe VTT .
Francis Dopagne est élue pour le groupe blanc.
9. Divers
Gaston Bastin informe que la FFBC organise une sortie à Vaison la Romaine la dernière semaine de juin. Appel aux membres intéressés.

La réunion est terminée à 21h10.